de la nation, la représentation sans réciprocité et la subordination salariale. Il devient difficile, dans de telles conditions, de dire d'où provient la légitimité démocratique.

Cet espace commun, désigné par une commune histoire, ne fait qu'occulter notre vérité et concourir à la reproduction de notre assujettissement. Il fabrique de désirables idéaux où nous ne trouvons qu'un compte imaginaire. Cet espace sert à instituer un lieu d'identification des classes contradictoires d'où se tient l'utopie d'un langage et d'un destin communs, théâtre d'une impossible entente en sa visée. Son discours fonctionne comme l'incessant producteur d'un terrain de reconnaissance limité aux seuls images et objets. Cet espace peut encore se définir comme une économie de la communication, et son fonctionnement répond aux impératifs de la reproduction élargie du capital.

La *nation*, au sens moderne du terme, est cet espace propre au mode de communication capitaliste, elle en prolonge et en réalise le mode de production et de domination. Elle est un système de régulation, de canalisation et de programmation du désir dont les discours écrits ou parlés, mais aussi plus généralement les pratiques et les représentations au sens courant du terme, sont autant de fonctions : la famille, l'école, la police, l'université, le prêt-à-porter...

Quand j'étais un jeune ouvrier gauchiste, quand je plaçais mes espoirs dans l'avènement d'une vérité qui ferait

table rase du passé, je croyais que la démocratie était un système honnête. Seuls des préjugés dus à l'ignorance faisaient que je ne cherchais pas à comprendre son fonctionnement. Je ne me souciais donc pas de savoir quel était l'esprit de la démocratie ou quels étaient mes droits et mes devoirs.Notre nouvelle vérité triompherait de tous les préjugés bourgeois. On ne m'aurait pas vu, à cette époque, fréquenter les séances de la Ligue des Droits de l'homme! Mais aujourd'hui, ayant eu la chance d'être éclairé des lueurs furtives de la communication, j'ai compris qu'il n'y avait pas d'autre vérité que la beauté pluraliste du débat public.

Aucune fuite dans une quelconque dictature prolétarienne ne pourra plus me détourner de mon obsession de saisir la mystification. C'est là le souci d'une curiosité que ne semblent pas partager nos chefs démocrates qui ont pourtant été rompus — mieux que moi et souvent à l'ULB — aux techniques de la libre pensée. La démocratie est comme le *bon sens* de Descartes, chacun pense en être suffisamment pourvu ; à en revendiquer davantage on risquerait d'en révéler la perverse subtilité.

Une telle fiction, qui fait sourire les initiés, ne peut pas durer sans l'accord implicite d'une partie de la population qui y trouve son compte. Les milieux politiques d'abord, qui n'existent que par cette fiction, la société civile ensuite, qu'on appelait autrefois la *petite bourgeoisie*, et à propos de laquelle Roland Barthes écrivait : *« L'alliance politique*

Tirage spécial pour les *Rencontres des droits économiques et sociaux*
organisées par la Ligue des Droits de l'Homme.

ARTICHAUTS DE BRUXELLES, Vol. 4
Série Le Centre du Monde
Bruxelles, mars 1997

Les mystères de la nation dans le labyrinthe des droits économiques et sociaux

Isabelle Stengers ou Jacques Velu ?

Qui dit vrai :

Yves Le Manach

M. Velu n'a jamais combattu avec ou contre les Agitateurs. C'est uniquement par sa science, pour l'initiation de la corporation des juristes, qu'il a pu en rêvéler les mystères. J'aurais aimé posséder les connaissances qui m'auraient permis de découvrir de tels secrets, mais je ne suis pas envieux, je suis déjà très fier de pouvoir les citer ; et le mérite me revient d'avoir été capable de me glisser jusqu'à une énigme qui ne m'était pas destinée.

Isabelle Stengers nous disait : *« La cité est aujourd'hui opaque aux citoyens. Ce qu'elle est, comment elle fonctionne, ce que prend en compte son fonctionnement actuel, ce qu'il ignore, comment elle se connaît, comment elle refuse de se connaître, nous ne le savons pas ou peu. »*

Un peu de curiosité et de mémoire nous en feront connaître davantage.

Notes :
1) Jacques Velu, *Notes de droit public*, PUB, 1978.
2) Roland Barthes, *Mythologies*, Le Seuil, 1957. La critique des mythes quotidiens amène Barthes aux mêmes conclusions qu'Anne Morelli et sa critique des mythes historiques : ils participent à la création d'une *représentation* nationale.
3) Clement Walker, *History of Independency*, part I. Cité par Christopher Hill dans *Le Monde à l'envers*, Payot, 1977.

d'entre eux échappent aux prévisions humaines ; les programmes établis au moment des élections ont souvent un caractère imprécis ; il est dès lors difficile de concevoir que le comportement d'un représentant pendant la durée d'une législature puisse faire l'objet d'un véritable engagement contractuel vis-à-vis de l'électeur. Ainsi la théorie classique de la démocratie représentative fondée sur le principe de la souveraineté nationale correspondrait non pas à une vérité arrêtée, mais à une vérité permanente : à savoir que l'intérêt général, celui de la nation toute entière, n'est pas toujours la somme des intérêts des électeurs. »[1]

La régle du jeu décrite par M. Velu est exactement le contraire de celle qui est affirmée par Isabelle Stengers : les programmes sont imprécis et ne ne permettent pas de se prononcer *en connaissance de cause* ; le rapport entre représentants et électeurs n'a pas de valeur contractuelle ; les institutions fonctionnent à partir de vides juridiques qui s'inscrivent en négatif du droit ; la nation apparaît comme une fiction qui — au nom d'un intérêt général dont on ignore comment il est défini, mais qui est l'enjeu réel du pouvoir — permet de gouverner pour le bénéfice de certaines catégories sociales en sacrifiant les autres.

Les élections — menées comme des promotions commerciales — ne seraient pas le lieu d'un choix, mais d'un choix *déjà fait* : tous ceux qui se présentent à nos suffrages ont préalablement opté pour la privatisation des richesses

de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie décide depuis plus d'un siècle de l'histoire de la France : elle a été rarement rompue, et à chaque fois sans lendemain (1848, 1871, 1936). Cette alliance s'épaissit avec le temps, elle devient peu à peu symbiose ; des réveils provisoires peuvent se produire, mais l'idéologie commune n'est plus jamais remise en cause : une même pâte naturelle recouvre toutes les représentations nationales. »[2]

Il est difficile d'aborder les droits économiques et sociaux sans prendre en considération l'histoire de l'alliance tumultueuse entre la société civile et le monde du travail, histoire ponctuée de séduction, de trahison, d'abandon, et qui dégénéra parfois dans le drame, tel le stalinisme.

Le fait que deux siècles après 1789, malgré l'existence de partis socialistes, le travailleur soit encore dans un lien de subordination, qu'il y ait un million de sans travail, et que la Ligue doive se pencher sur nos droits, montre l'échec de cette alliance et augure mal de la stratégie adoptée par la Ligue.

Si la souveraineté nationale n'est qu'une fiction juridique, c'est le scandale qui contient tous les scandales : la corruption des partis, les enfants assassinés et toutes les possibilités d'exclusions. Comment faire respecter des droits économiques et sociaux qui reposent sur un terrain aussi instable si l'on ne cherche pas à comprendre comment chacun de nous, membre de la société civile ou exclu, s'articule à cette fiction ; si l'on ne cherche pas à répondre à la

ISABELLE STENGERS NOUS DISAIT, DANS SON interpellation d'ouverture : *« Seules des exigences nouvelles portées par ceux dont provient la légitimité démocratique des responsables qui parlent en leur nom peuvent non pas forcer, mais surtout autoriser, ceux-ci à prendre des risques. »*

Poursuivant la vision d'une nation non contradictoire, elle nous laissait entendre que la population serait réellement porteuse de la légitimité démocratique et que les représentants que nous élisons parleraient réellement en notre nom. L'intérêt général de la nation correspondrait, *dans la mesure où nous l'autorisons*, à la somme des intérêts des électeurs, banquiers et chômeurs.

Pour répondre aux argumments d'Isabelle Stengers je voudrais faire une citation, je voudrais qu'elle soit forte et émane d'une autorité difficilement contestable. Je voudrais citer Jacques Velu, professeur de droit public à l'ULB.

M. Velu a analysé, avec la précision d'un herboriste qui décrit une *urticacée,* une réalité que j'ai trouvée insupportable et qui, depuis que j'en ai pris connaissance, ne m'a plus laissé une minute de repos : *« les problèmes politiques sont de plus en plus nombreux et complexes et bon nombre*

tifs de la nature… Ils ont ainsi rendu le peuple si curieux et si arrogant qu'il ne retrouvera jamais assez d'humilité pour se soumettre à une autorité civile. »[3]

Le secret du pouvoir, dont M. Velu nous a courageusement révélé l'actualité, est connu depuis la plus haute antiquité. L'Anglais Clement Walker en a bien résumé la philosophie lorsqu'il écrivait : *« il ne peut exister aucune forme de gouvernement sans mystères appropriés et ceux-ci ne demeurent des mystères qu'à condition d'être dissimulés. L'ignorance, et l'admiration qui en est la conséquence, engendrent la dévotion et l'obéissance civiles. »* ; ou lorsqu'il reprochait aux Niveleurs, Agitateurs et autres Diveagateurs Anglais du 17e siècle, dont il fut l'ennemi : *« Ils ont jeté tous les mystères et tous les secrets de l'art de gouverner en pâture au vulgaire (comme autant de perles aux pourceaux) et ils ont enseigné à la soldatesque comme au peuple à en pénétrer si loin les profondeurs que tout gouvernement s'en trouve ramené à la confusion des principes primi-*

question de savoir qui, d'Isabelle Stengers ou de Jacques Velu, a raison ?

Dans une telle optique la lutte pour ***l'indivisibilité*** des droits prend tout son sens. Je regrette qu'un atelier n'ait pas été créé pour aborder cette question. Soudain un frisson d'angoisse me parcourt : se pourrait-il que la fonction des droits économiques et sociaux soit de participer à l'élaboration de cette idéologie ?